

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION RESSOURCES HUMAINES - FORMATION
GROUPEMENT VALORISATION RESSOURCES HUMAINES
SERVICE GPEC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 30 JUIN 2025

P.V. n° 140

Dossier n° 14

Objet : Précisions sur emploi afin de permettre le recrutement d'un agent contractuel,

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU l'article 332-8 2° du Code général de la Fonction Publique,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne relatif à des précisions sur emploi afin de permettre le recrutement d'un agent contractuel,

VU l'information faite lors de la Commission Administrative et Technique du Service d'Incendie et de Secours en date du 27 juin 2025,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 30 juin 2025,

Décide à l'unanimité

- D'approuver la possibilité de recruter, à défaut de candidats fonctionnaires, un agent contractuel titulaire d'un diplôme de niveau 3 disposant d'une expérience significative dans le secteur de la restauration en qualité de responsable ou gérant, sur le fondement de l'article 332-8,2° du code général de la Fonction Publique.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU